L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 14 OCTOBRE 1880. 54me Année.

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI 14 OCTOBRE 1880.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

POUR PRESIDENT :
WINFIELD SCOTT HANCOCK,
DE LA PENNSYLVANIE.

POUR VICE-PRESIDENT :
WILLIAM H. ENGLISH,
DE L'INDIANA.

Droit de passage pour une ligne ferrée.

Nous pensons que le Conseil de ville a résolu d'une manière convenable la question du droit de passage pour le chemin de fer du Pacifique dans l'intérieur de la Cité. Nous ne devions pas être trop exigeants à ce sujet, puisque toute notre contribution au chemin se réduit à peu près à la concession de ce droit de passage. La somme de $500,000, qui a servi aux premiers frais de tracé et des terrassements, somme souscrite avec tant de peine par les capitalistes de notre ville, est tout à fait insignifiante comparée aux millions que la construction de ce chemin coûtera, et comme ces millions viendront d'une compagnie étrangère nous devons être libéraux envers elle, afin de l'activer et non de la décourager au début de son entreprise.

D'ailleurs que le chemin de fer de la Nlle-Orléans à Shreveport soit construit avec des capitaux étrangers ou avec les nôtres, il faut toujours que la compagnie puisse rouler son fret jusqu'à la levée du fleuve, avantage qui a été concédé aux autres, et que nous aurions voulu avoir pour nous-mêmes si l'exécution de l'entreprise se fut faite à nos frais. On n'aime certainement pas à voir passer dans les rues ces longs trains de wagons, lourdement chargés, qui ébranlent le sol et interrompent la circulation publique une ou deux fois par jour à chaque intersection de rue, pendant quelques minutes. Mais il ne faut pas non plus exagérer cet inconvénient. Il est beaucoup moins grand qu'on ne le représente et nous n'avons pas encore vu que les trains du chemin de fer de Jackson aît fait crouler une seule des maisons de la rue St-Joseph où ils passent et où l'on voit quantité de hautes batisses qui pourraient en souffrir si un pareil roulage était aussi dangereux qu'on le dit.

C'est donc plutôt la vue des trains qui déplait que le bruit ou l'ébranlement qui en résulte. Comme ils vont lentement, le bruit en est sourd et ne dérange pas même les malades. Ces gros roulements de trains dans la rue sont moins bruyants que certains chars de ville, particulièrement ceux de la rue Prytania et de la rue des Magasins, dont les cahots sont si durs et si fréquents que les passagers en sont réellement incommodés. Il serait puéril, il serait absurde, d'exiger d'une ligne de plusieurs centaines de milles ce que nous n'exigeons pas de nos chemins de fer urbains qui sillonnent la ville journellement dans les quartiers les plus populeux, les plus commerçants, et qui ne nous rapportent absolument rien sous le point de vue commercial.

Nous approuvons en conséquence le tracé qui a été adopté par le Conseil bien que quelques propriétaires de la rue Thalie n'en soient pas enchantés. Nous convenons avec eux que la rue Thalie est une des rues étroites du Premier District et qu'il eut mieux valu suivre une voie plus large pour faire arriver les wagons sur les bords du fleuve, mais la rue Thalie est celle qui se trouve le plus en connexion avec l'endroit où la principale gare de la compagnie sera établie, et quand nous faisons entrer en ligne de compte la concession faite par M Wheelock et l'obligation prise par lui, au nom de sa compagnie, de paver cette rue en blocs de pierre carrés sur une étendue de douze lieues et les autres lieues en pierres rondes, nous trouvons que la compensation est suffisante pour couvrir un dommage plutôt imaginaire que réel. Un pavage en blocs de pierre carrés est un immense avantage et qui fera à la rue Thalie beaucoup plus de bien que les trains de wagons ne lui feront de mal.

La conclusion de cette affaire, qui a manqué de faire échouer une entreprise dont l'exécution est pour nous un si grand besoin, nous assure un tracé qui sera d'un avantage immense pour la ville. Nous aurons la gare de la compagnie dans notre périmètre urbain ; nous aurons ses dépôts, ses ateliers et toutes les dépendances que nécessitent les établissements de grandes voies, et cela sera d'autant plus précieux que nous avons beaucoup de rivaux, non loin de nous, et même en face de nous, sur l'autre rive du fleuve où l'on commence à construire des quais et à dresser des élévateurs pour le mouvement des grains et où existent déjà des wharves et de vastes dépôts pour le commerce des boules.

Nous eussions certainement beaucoup perdu, si la gare du chemin de fer du Pacifique eut été placée sur la rive du fleuve qui nous est opposée, car il ne faut pas se dissimuler que les établissements qui s'y forment ne peuvent que nuire aux nôtres, et cela d'une manière plus grave qu'on ne le pense généralement. Ici, tout est fait : nous avons tout un vaste quartier de magasins et d'entrepôt vides, entièrement vides, et dont la valeur est réellement tombée à zéro. Tous ces magasins et ces entrepôts sont fermés depuis quinze ou vingt ans, et ils ne se rouvriront qu'avec un développement de commerce nouveau comme celui que nous fait espérer la ligne du chemin ferré de Shreveport.

Autrefois le commerce seul du fleuve suffisait à les remplir. Nous recevions par la voie fluviale des cargaisons de coton, de tabac, de viande, de farine, de mais et de sucre, en assez grande quantité pour créer dans les quartiers dont nous parlons et qui sont aujourd'hui inoccupés, un vaste mouvement d'affaires, profitable à toute la population laborieuse de la ville.

Avec les provisions qui nous venaient du nord-ouest, nous alimentions les habitants des deux côtes nord du golfe à l'est et à l'ouest du Mississippi; nous fournissions des vivres à l'Alabama, à la Floride, même à la Georgie : nous en fournissions aussi au Texas qui ne pouvait alors les recevoir que de nous ; nous en transportions à la Havane et dans tous les ports de l'Ile de Cuba ; nous faisions de grandes expéditions pour tous les ports du Mexique sur le golfe, pour toute la partie orientale de l'Amérique du centre, pour toutes les Antilles, et les navires de la Nlle-Orléans allaient porter des provisions jusqu'aux régions équatoriales de la Colombie.

Aujourd'hui, nous ne sommes pas les seuls à alimenter les habitants de ces régions. Mais avons pas concurrence les négociants du nord, les [illegible] pris de provisions par des lignes [illegible] qui n'existaient pas il y a [illegible] et aujourd'hui par conséquent [illegible] avons ces concurrents établis pa[illegible] alors nous ne devons plus prétendre à reconquérir ce commerce, encore moins à le monopoliser, mais nous pouvons le partager avec nos rivaux, et c'est à ce but que nous devons viser. Il ne sera pas facile d'y atteindre, et l'espoir de regagner le temps perdu serait chimérique. Mais nous pouvons faire beaucoup, et cela justement avec ces même capitaux étrangers qui naguères encore nous manquaient, mais qui ne manquaient pas à nos concurrents. Ces capitaux abondent, et ne trouvent plus dans le nord qu'un emploi lucratif très douteux. Le sud, leur offrant maintenant des perspectives plus brillantes, les attirent et même les fixent dans ses limites, et ces capitaux sont en train de nous rendre ce qu'ils nous ont pris autrefois, en dotant les Etats du nord d'améliorations que le sud ne pouvait exécuter à lui tout seul. C'est donc une raison, pour nous, de les bien traiter et de leur accorder ce que nous demandent ceux qui en disposent, quand leurs demandes se bornent à ce que nous pouvons leur donner ai facilement sans nous gêner, et sans nous créer le moindre embarras ni actuel ni futur.

Renonciation à traitement.

On a pris à tâche, depuis deux ou trois jours, d'accréditer l'opinion qu'une renonciation à traitement pourrait être invoquée contre un candidat comme fait de corruption ou de *Bribery*, pour employer le mot anglais usité en pareil cas, et qu'une action fondée sur ce motif, et portée devant les tribunaux, pourrait aboutir à une annulation d'élection. Nous ne croyons pas qu'il en fut ainsi, et l'opinion nous semble passablement sophistique et fallacieuse.

En effet, si une renonciation à traitement est suspecte de corruption aux yeux des tribunaux, tout autre acte qui aurait pour but une amélioration publique pourrait être suspect aussi, et suivant cette jurisprudence nul candidat à l'avenir ne pourrait plus faire de promesse ni prendre aucun engagement d'économie ou de réforme et toute profession de foi pourrait faire emprisonner son auteur, s'il était candidat. On pourrait, du même coup, taxer de corruption des assemblées, des législatures entières et aussi des conventions, en soutenant que tous les membres qui les composent ont fait collectivement et individuellement acte de corruption pour être élus.

Le résultat serait tellement absurde que personne ne croira qu'il puisse jamais avoir lieu. Une renonciation à traitement est ce que promit M. Grailhe, porté par les démocrates de la ville à la mairie contre M. Munroe, dans une élection locale avant la guerre. M. Grailhe ne fut pas élu, mais personne alors ne s'avisa de dire que son élection serait annulée à cause d'une promesse ainsi faite spontanément en plein meeting public à la salle des Odd Fellows.

En tout cas et pour cette fois, l'accusation n'aurait aucune conséquence, attendu que la renonciation serait fondée sur un article de la Constitution qui réduit à $3,500 les plus hauts traitements de la municipalité. Il est vrai que la charte de 1870 qui allouait aux administrateurs un traitement de $6,000 et au maire un traitement de $7,000, n'a pas été abrogée, mais cela importe peu, car la Constitution sur ce point particulier, qui est indépendant de la forme du gouvernement, fait loi et doit être obéie.

Les salaires de $6000 et de $7000 sont, du reste, tombés en désuétude depuis six mois, car les administrateurs actuels n'en touchent guères plus que la moitié. L'article de la charte, qui alloue ces salaires, est donc devenu une lettre morte ; il a succombé devant l'indignation publique et de toutes les condamnations c'est la plus énergique, et de toutes les abrogations c'est la plus impérieuse, la plus puissante et la plus irréfutible.

Trouverait-on à la Nlle-Orléans un juge assez dédaigneux de l'opinion publique pour la braver au point d'annuler l'élection d'un candidat qui aurait mieux aimé se conformer à la Constitution de l'Etat qu'à la charte de ville, et qui aurait aimé rempli un devoir de civisme et de désintéressement tout à la fois? Cet argument contre la renonciation à traitement dans l'affairé des élections municipales n'a donc ni valeur légale ni valeur morale et nous engageons les honnêtes candidats à n'en pas tenir compte.

Le général de Trobriand.— Nous avons revu avec plaisir le général Régis de Trobriand, qui revient de France où il a passé l'été, et qui se retrouve toujours avec bonheur à la Nlle-Orléans où il a fixé son domicile depuis deux ou trois ans. Il a fait, on le sait, de la Louisiane son pays d'adoption. Les nombreux amis du général seront heureux d'apprendre que la chûte qu'il a faite sur le pont du steamer transatlantique, en entrant dans le port de New-York, n'a pas eu de suites fâcheuses et qu'il ne s'en ressentira bientôt plus. Le général de Trobriand passera, comme de coutume, l'hiver et le printemps à la Nlle-Orléans.

M. Maylie.—Hier sur les 2 heures une foule considérable accompagnait au cimetière les restes de M. William Maylie, natif de France, mort à l'âge de 43 ans, chez lui, dans le quatrième district de la ville, où il habitait depuis longues années. L'air recueilli qui se faisait remarquer dans cette longue file d'amis, de compatriotes et de connaissances, témoignait des qualités par lesquelles M. Maylie s'était distingué dans sa carrière, qualités qui lui avaient valu assez d'estime publique pour motiver et justifier la faveur de l'association de bienfaisance des bouchers, qui en fit son président. Jamais confiance ne fut mieux placée ni mieux méritée, et les sympathies que sa mémoire éveillait dans les rangs de ceux qui suivaient le convoi, en étaient une preuve éclatante. M. Maylie, par son caractère bienveillant, humain et charitable, avait inspiré à tous ceux qui le connaissaient ou qui avaient en des rapports avec lui une affection profonde, et parmi eux les regrets sont universels. Nous ajouterons au nombre de ses amis les sœurs et les directrices des diverses maisons de refuge qui trouvèrent toujours en M. Maylie un soutien actif et empressé. L'association de bienfaisance des bouchers sentira pendant longtemps, de son côté, la perte grave que lui cause la mort prématurée d'un aussi estimable président.

Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel fournis aux bâteaux à vapeur, fabriques, presses à coton, familles et planteurs, en gros ou au détail, à très bas prix. Desforges, Montagnet & Cie.

Pour l'oreiller sanitaire et traversin pour sommiers—matelas de mousse et de plumes, aller au palais de meubles de Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido.

Achetez votre charbon, aux plus bas prix du marché, du Grand Lake Coal Co., coin des rues Gravier et Carondelet.

—Dans la nouvelle brochure de M. A. Dumas, nous lisons ceci :

Parmi les grandes artistes vivantes, nous en pourrions nommer une, arrivée aujourd'hui à soixante ans, qui ne sait pas plus qu'il y a des hommes que New-York, arrivé au même âge, ne savait qu'il y avait des femmes.

Ces lignes ont joué l'émot dans tous les foyers de théâtre de Paris. On a prononcé, discuté bien des noms. En somme, on est dans un grand embarras.

(Cherchez la sexagénaire!

Le Ticket de l'Association Démocratique.

Ce ticket finit mieux qu'il n'avait commencé. M. J. A. Shakespear, succède à M. L. Bush dans la candidature à la mairie de la ville, et le colonel J. Collins est désigné pour le département des améliorations. Ces deux choix sont excellents et le ticket en est tellement amélioré que nous croyons pouvoir appeler sur lui l'attention des votants. Il reste à savoir si les membres qui le composent répondront d'une manière constitutionnelle aux questions qui leur seront adressées sur la taxe de 10 mills. Nous sommes d'avis qu'il faut élaguer du ticket tout candidat qui n'oserait pas avouer que la constitution est sa première loi.

M. J. A. Shakespear est l'homme le plus populaire du Premier District. Il a fait partie de la Législature de 1876 et s'y est fait remarquer par l'austérité et la fermeté de ses principes. Il était présent quand la candidature pour la mairie lui a été décernée et, après avoir remercié l'association de l'honneur qu'elle lui faisait, il a dit que bien qu'il eut mieux aimé ne s'occuper que de ses affaires, il acceptait la mission qui lui était confiée, et qu'il traiterait les intérêts de la ville comme les siens propres. "La ville tombe, tombe, a-t-il dit, c'est à un honnête gouvernement à faire courageusement tous ses efforts pour la relever."

M. Shakespear a, rue Girod, une fonderie où il donne le premier l'exemple du travail aux ouvriers qui le vénèrent, et sa réputation de moralité et d'intégrité ne le cède à celle de personne. C'est, en outre, un homme de ses œuvres et s'il ne brille pas par les dehors que peut donner une éducation raffinée, il possède beaucoup d'esprit naturel et un jugement sain et droit. C'est, selon nous, un très bon choix pour la mairie.

Nous faisons nos réserves pour les autres membres du ticket, à l'exception de MM. Rivet et Collins, dont les opinions nous sont connues et que nous acceptons sans plus de précaution ni de cérémonie.

Nouvelles Télégraphiques.

ORIENT.

L'Irlande et l'Islam.

Londres, 9 octobre.—Le *Globe*, organe tory, fait un singulier rapprochement entre la démonstration navale et l'état de l'Irlande. "Le sultan, dit-il, est profondément ému du désordre social qui règne maintenant en Irlande et de la paralysie dont est atteint le gouvernement de ce pays, où la vie n'est pas sûre et où les biens ne sont plus protégés. En sa qualité de souverain d'une des puissances européennes il ne peut, sans faillir à ses devoirs, continuer à envisager avec indifférence un état de choses sans parallèle en Europe, qui menace de détruire tout respect de l'autorité et l'œuvre de la civilisation. Son ambassadeur à la cour de St-James recevra pour instructions de faire sentir au gouvernement de la reine la nécessité d'adopter sans délai les mesures propres à mettre fin à un état de choses qui ne saurait se prolonger sans danger pour le bien-être commun de l'Europe ; et si ces remontrances ne reçoivent pas l'attention qu'elles méritent une escadre turque se rendra sur les côtes d'Irlande pour aider à protéger les personnes et les propriétés."

Fausse alerte.

Londres, 9 octobre.—On télégraphie de Cettigne au *Standard* : "Mardi soir un incendie a éclaté accidentellement à Svanja. Ce qui prouve que les montagnards sont nombreux et veillent attentivement le long de la ligne près du feu, c'est qu'une vive fusillade s'est élevée aussitôt d'un bout à l'autre de leur position. Les Albanais avaient, sans doute pris les flammes pour un signal d'attaque des Monténégrins."

Le tarif cubain.

Madrid, 9 octobre.—La commission espagnole chargée de la révision du tarif douanier cubain a terminé son rapport. Elle propose une réduction des droits sur les articles de consommation, les machines et les produits manufacturés, et la suppression des droits différentiels de pavillon, et recommande l'importation en franchise de céréales espagnoles à Cuba ainsi qu'une réduction de dix francs par baril sur les céréales étrangères. Le rapport sera soumis aux cortès.

L'Angleterre et le Pérou.

Londres, 9 octobre. — Le *Standard* dit que par suite de la situation troublée qui existe à Lima et du besoin de protection des intérêts britanniques l'ordre a été envoyé par le télégraphe au commandant en chef de la flotte anglaise du Pacifique de différer son voyage aux Iles Tahiti et de se diriger immédiatement sur le Callao.

Ne manquez pas d'assister aux concerts du Fort Espagnol jeudi soir. Gerwert y sera.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Nous sommes au jeudi de la semaine des minstrels et le succès qu'ils ont eu à leur début ne baisse pas. Toujours bonnes chambrées force applaudissements et grande jubilation de la part du public qui paraît s'être engagé à faire passer aux minstrels une semaine dorée. Le fait est que qu'avec Barlow, Wilson, Primrose et West, l'Académie de musique peut braver l'excitation des clubs, des wards et des conférences électorales ; elle peut braver aussi les nouvelles à sensation du Nord et de l'Ouest, sans courir la chance de perdre la faveur du public. Ce qui distingue cette troupe de minstrels, c'est son assurance, son habitude de la scène, sa vivacité, son talent mimique et ce trait, si remarquable, que les artistes jouent mieux tous les jours, ce qui fait que les scènes principales paraissent toujours nouvelles.

—On trouve dans la lettre adressée par le cardinal-archevêque de Paris au président de la République un passage qui caractérise merveilleusement les prétentions cléricales : "L'Eglise, dit M. Gnibert, n'est pas persécutée seulement quand ses membres sont placés par des lois tyraniques entre le martyre et l'apostasie ; elle est persécutée aussi quand la puissance publique lui retire ce qui est nécessaire à l'accomplissement de sa mission." Or, qui sera juge de ce qui est nécessaire à l'accomplissement de la mission de l'Eglise ? naturellement, l'Eglise elle-même. Donc, ne pas accorder à l'Eglise tout ce qu'elle demande c'est la persécuter. Voilà bien la pure doctrine catholique, et l'on ne peut assez admirer l'innocence des hommes d'Etat qui se laissent aller à négocier avec des gens émettant d'aussi insolentes prétentions. L'Eglise se considère comme un pouvoir souverain, ayant le droit de traiter avec l'Etat d'égal à égal. L'Etat ne doit lui répondre qu'en lui imposant la stricte obéissance aux lois.

(*République française*.)

—Paris qui s'en va !

On achève de démolir en ce moment le *Grand café parisien*, qui a eu ses jours de vogue, il y a de cela une vingtaine d'années. Il avait été fondé en 1856 par M. Infontaine. Il nous souvient que pendant les premiers jours, des gardes de Paris furent placés à l'entrée pour maintenir l'ordre. On se bousculait à la porte, on faisait queue à certaines heures de la soirée, absolument comme au théâtre. Cet engouement dura peu, et depuis plusieurs années, point n'était besoin de la force publique pour contenir la foule.

Mais du temps où il avait pour voisin le bal de la salle Barthélemy, quel bruit, quelle animation, quelle vie. Les habitués du bal n'avaient qu'à traverser la rue du Château-d'Eau pour entrer au café, et le minuit n'était pas vacarme assourdissant, un indescriptible tohu-bohu. La disparition de la salle Barthélemy, emportée par le tracé du boulevard Magenta, fut pour l'établissement de M. Lafontaine le signal de la décadence.

Il s'acheva Biloin, qui montra souvent, et Troppman, la veille de son horrible crime, y mangea un morceau de jambon.

A l'époque de sa fondation, ce café était le plus grand de Paris. On ne pourrait pas en dire autant aujourd'hui. Il avait été bâti sur les plans de l'architecte Charles Duval, et avait coûté 250,000 francs. Sur son emplacement, on va établir un immense panorama.

Nous appuyons avec empressement l'excellente lettre que M. le Dr O. Huard vient d'adresser au bureau d'école de la paroisse St. Jean Baptiste, en faveur de l'enseignement du français. Cette lettre est un éloquent plaidoyer auquel nous ne pourrions rien ajouter et que nous reproduisons, par conséquent, ci-dessous, sans autres précautions ni commentaires.

AUX DIRECTEURS DES ÉCOLES PUBLIQUES.

Messieurs,

Quelque grand que soit mon désir de vous être agréable, d'être utile à la société et de remplir tous mes devoirs de citoyen, j'ai l'honneur de vous dire qu'il me sera impossible de siéger comme membre du comité nommé à l'effet d'examiner les postulants au professorat de nos écoles publiques, s'il n'a pas été décidé que la langue française fera, désormais, partie de l'instruction que l'on y acquerra.

Si le bureau des écoles—que je remercie pour la confiance dont il veut m'honorer—a intercalé dans le programme des études futures que : *le français sera enseigné* aux élèves des écoles publiques, ou plutôt à ceux d'entr'eux qui voudront l'étudier, alors veuillez me considérer comme acceptant la mission d'examinateur ; mais si, contrairement à la latitude insérée dans la nouvelle Constitution, ce programme est muet en ce qui a trait à la formation de classes françaises, alors, messieurs, permettez-moi de décliner l'honneur d'agir comme examinateur, et de vous prier, en même temps, de bien croire que cette retraite m'est inspirée par des considérations d'autant plus louables qu'elles animent tous les Franco-Louisianais, tous ceux qui, comme vous, messieurs, comme moi, font des vœux pour que ce qu'offre de pur, de beau, de civilisateur, la langue de nos ancêtres, soit toujours maintenu en Louisiane, et pour que l'idiome des glorieux fondateurs de notre patrie soit, à jamais celui de leurs descendants.

Veuillez, messieurs, agréer l'expression de ma haute considération et mes souhaits pour que le succès couronne vos efforts en faveur de la diffusion de l'éducation,—puissance d'autant plus bienfaisante, qu'en arrachant l'ignorant des ténèbres, elle en fait un être apte à comprendre, exactement, ce qu'il doit à Dieu, à ses semblables et à lui-même.

DR O. HUARD.

Il y a avantage à faire maintenant ses achats de charbon pour l'hiver—Desforges, Montagnet & Cie.

Une autre guerre civile aux Etats-Unis — Le général Grant candidat de la onzième heure.

Voilà de bien gros mots, diront au premier abord ceux qui ne connaissent ni les jours américains, ni n'écoutent les speeches ou discours prononcés dans les clubs électoraux, et qui n'ont pas lu l'acte d'accusation que Grant a prononcé contre le Général Hancock, candidat du parti démocrate. On reconnaîtra cependant qu'il y a quelque *indépendance américaine* avait, la première, sonné le tocsin d'alarme, en un article spécial. Elle prétendait que si Hancock, le candidat démocrate, triomphe, il ne lui suffira pas d'être élu, mais encore "d'être installé comme Président." Or, c'est justement ce qui se dit, à présent, dans la presse américaine.

Le général Grant, l'homme *représentative*, c'est-à-dire la personnification du parti républicain aux Etats-Unis, a déclaré que si le candidat démocrate Hancock, est élu, il arrivera ceci : que les choses "commenceront à aller mal, les Législatures des Etats du Nord s'assembleront et forceront leurs représentants à donner leur démission et à résister contre le Sud solide." C'est-à-dire que l'on continue à poser les Etats du Nord et ceux du Sud comme étant dans un parfait état d'antagonisme. Et, naturellement, cet antagonisme se manifestera lorsqu'il s'agira de déclarer quel est le nouveau Président. La question électorale qui se résoudra, le 2 novembre, est donc moins une question de suffrages qu'une question de *sectionnalisme*.

On veut faire croire que les Etats du Nord voteront tous pour Garfield, et les Etats du Sud pour Hancock. Au fond, il n'en est pas ainsi, car il y a des Républicains des Démocrates dans les Etats du Sud aussi bien que dans ceux du Nord ; mais on envenime la question, en espérant de faire croire que si Hancock est élu, il ne représentera que les Etats du Sud, comme Garfield ne représentera que ceux du Nord. Tout ceci ne présage rien de bon pour l'avenir, quoiqu'il soit certain que la Grande République traversera cette crise aussi glorieusement qu'elle a traversé celle de 1861 à 1865, alors que Lincoln fut élu Président. Nous voulons même espérer qu'il n'y aura aucun trouble.

Mais on ne peut se dissimuler que l'on fasse appel aux plus violentes passions. Ainsi, le sénateur Conkling, le meilleur orateur du parti républicain, s'adressant aux intérêts personnels, a déclaré dans un discours récent que les républicains ayant aboli l'esclavage et refait la fortune du pays, ne sauraient être privés de jouir des avantages que leur politique leur a procuré depuis vingt ans. Mais, comme on craint que le nom de Garfield, le candidat du parti républicain, ne soit pas assez populaire, on parle de le faire démettre de sa candidature au dernier moment, et de la transférer au général Grant, qui deviendrait ainsi le candidat de la onzième heure, et aurait la chance d'être aussi bien traité que les ouvriers de la vigne du Seigneur, mentionnés dans une parabole de l'Evangile.

(*Correspondance américaine*.)

Canal interocéanique et câble transatlantique—On a été très-satisfait, dans le monde gouvernemental américain, d'apprendre par une dépêche du câble que "rien n'était encore définitivement conclu, en ce qui concernait le syndicat de banquiers devant former la Société du Canal de Panama." Parmi ces banquiers, certains noms sonnaient mal aux oreilles des Américains, entre autres celui de la maison Seligman, maison allemande bien connue par les sentiments ultratentonicques qu'elle déploie partout dans ses succursales de Paris, New-York, etc. On s'étonnait que M. de Lesseps se soit adressé à cette maison, qui est connue en outre, aux Etats-Unis, pour être inféodée à un parti, à une *section* du pays, au lieu d'être dévouée aux intérêts généraux de la contrée, comme cela conviendrait à une maison étrangère, vivant de son trafic en pays étranger.

On a remarqué aussi à Washington que la Compagnie du nouveau câble transatlantique français qui se dit appuyée par Bismbetts, qu'elle proclame comme étant un de ses actionnaires, et qui cessate de violer la loi en se fondant avec les autres compagnies de câble, avait à la tête de sa direction en Amérique un Allemand, M. von Chauvin, qui a probablement trinqué à la table où Bismarck enivra Pouyer-Quertier, le cotonnier devenu télégraphiste, et lui fit signer les "conclusions" de la paix de Francfort.

(*Correspondance américaine*.)

La routine.—Parce que depuis des années on a l'habitude de faire telle ou telle chose, il ne ressort pas de là qu'on soit tenu de continuer. De même que parce que jadis les gens à petites bourses achetaient dans les quartiers reculés, il n'est pas dit qu'ils doivent persévérer à ne pas sortir de la routine du vieux temps et faire comme tout le monde. Achetez dans les grands établissements de premier ordre. Avec le progrès tout a changé et l'on achète aujourd'hui dans les plus grandes maisons de la rue du Canal à des prix aussi minimes qu'ailleurs ; Nous citerons comme exemple l'ÉTOILE ROUGE, dont les bas prix et la qualité supérieure de ses marchandises lui ont fait une vogue telle que l'établissement ne désemplit pas.

Jardin Wenger.—A l'établissement en vogue connu sous le nom qui précède, un orchestre de dames berlinoises donne un grand concert tous les soirs. On y entend de bonne musique et on y prend d'excellentes consommations.

Allez prendre le frais aux sons ravissants des concerts du Fort Espagnol. Prenez les chaises pour aller aux concerts Espagnole, le mercredi et jeudi soir.

—On mande de Chaumont le 27 septembre : Le marquis de Damas s'est tué accidentellement à la chasse au sanglier, à Cirey-sur-Blaise. Il était en voiture, son pique-eur lui passait un fusil, un des chiens de l'arme s'embarrassa dans une lanière et retomba. Le coup partit et fit balle. M. de Damas est mort sur le coup.

L'été de la St. Martin au Fort Espagnol avec une bonne musique et d'autres attractions ce soir.

On lit dans la correspondance parisienne du *Standard* :

M. Gambetta a tout au moins, on peut le dire, le courage de ses opinions. Dans son organe le plus populaire, la *Petite République française*, je trouve un aveu dépouillé d'artifice, d'où il résulte qu'il ne se dissimule nullement qu'il exerce la dictature, et qu'il en est fier. Le journal en question, faisant allusion aux attaques des feuilles cléricales contre la défunte administration de M. de Freycinet, fait la déclaration suivante, déclaration remarquable et à laquelle on ne saurait donner trop de publicité :

"De bon compte, était-il acceptable que des hommes d'Etat ainsi bernés et bafoués pussent conserver un pouvoir qu'ils avaient si maladroitement compromis? Et quel besoin avait-on, pour expliquer une chûte qu'ils avaient rendue inévitable, de la mettre sur le compte d'une personnalité soi-disant toute puissante, tranchant de la dictature sans se montrer et dictant ses lois au gouvernement en vue?

"Les dictatures de ce genre-là, les "dictatures morales ont une condition "forcée dans tous les pays du monde, "sous toutes les formes de gouvernement, "à bien plus fortes raison dans un pays "de suffrage universel; elles ne peuvent "se conquérir et se conserver qu'à la "condition d'être le représentant avéré "de l'opinion dominante, et de l'avoir "constamment derrière soi.

"Quand un homme en est là et qu'il "se fait obéir, ce n'est pas à lui qu'on "obéit, c'est à l'opinion du pays, dont il "a su se faire le récepteur, si je puis "m'exprimer ainsi. Ses ordres, si ordres "il y a, se feraient tourner en dérision "le jour où ils cesseraient d'être ceux de "l'opinion."

La publication de ce passage dans un journal qui est l'organe avoué et la propriété de M. Gambetta est un fait de la plus haute importance et indique bien la ligne de conduite que suit ce politicien ambitieux, mais téméraire. Le principe posé dans le trop significatif article cité plus haut veut dire tout simplement que M. Gambetta se considère comme le représentant de l'opinion publique et que, par conséquent, il entend faire à sa guise. Jusqu'à l'idée qu'il ne trouvera pas la chose si aisée qu'il se l'imagine.

Ceux qui aiment la bonne musique devraient aller l'entendre sous les chênes du Fort Espagnol mercredi et jeudi soir.

Vol de 625,000 francs.—M. Louis Barbès, riche propriétaire, habitant boulevard Haussmann, se disposait, le 27 septembre, à prendre le train partant à cinq heures de la gare du Nord, lorsque, étant arrivé un peu en avance dans la salle d'attente, il résolut d'aller quelques instants au café. Il quitta en conséquence la gare, s'arrêta un instant dans un édicule construit sur la place, puis entra au café Barbotte.

A peine s'était-il assis, qu'il s'aperçut de la disparition d'un petit paquet que quelques minutes auparavant il tenait encore. Aussitôt M. Barbès se souvint qu'il avait placé ce paquet sur l'une des saillies formée à l'intérieur de l'ornicur.

La voyageur courut vers l'édicule, puis il reconnut bien vite que le paquet avait disparu. Qu'on juge de la stupéfaction de M. Barbès, le portefeuille enveloppé dans un journal et perdu par lui contenant pour 625,000 francs de valeurs au porteur.

Le propriétaire de cette fortune prévint immédiatement le commissaire de police de la gare, et des instructions ont été envoyées dans toutes les directions pour rechercher le portefeuille volé et arrêter les détenteurs des titres disparus.

Les numéros de toutes les valeurs ont pu être donnés, et à l'heure présente, des opositions ont été mises sur tous les marchés étrangers et chez tous les changeurs et agents de change en France, en Angleterre et aux Etats-Unis.

De plus, M. Barbès offre une récompense de 25,000 francs à la personne qui le fera rentrer en possession de ses titres.

Ajoutons en terminant que M. Barbès n'avait emporté cette somme considérable avec lui que parce qu'il était forcé de quitter momentanément son appartement, dans lequelon fait des réparations, et qu'il se réduisit dans une propriété qu'il possède à Anvers (Seine-et-Oise).

Bientôt l'ÉTOILE ROUGE ouvrira sa série de cadeaux à tous les petits enfants visitant l'établissement.

Aux élégantes ravissante musique et une bonne sourisette par dessus la tête au Fort Espagnol concert ce soir, demain et après-demain.

DELIVRANCE DUN EDITEUR.

Iowa de l'Industrial Eta.)
Vilnia Iowa 26 mai 1880.)

A tous ceux que cela peut concerner :

Je fais ici, plaisir la déclaration suivante. J'ai été atteint d'un mal au rein pendant les deux dernières années, et j'ai essayé de nombreux remèdes sans en éprouver de soulagement définitif ou temporaire. On me recommanda le Safe Kidney and Liver Cure de Warner, et après en avoir me mes conseils ont cessé et je me sens maintenant fort et tout à fait bien. Je crois parfaitement en vaincu que les Safe Remedies de Warner sont juste ce qu'il faut et je les recommande à ceux qui souffrent.

G. W. SPAMM
Je certifie par la présente que j'ai pratiqué la médecine pendant vingt sept ans et que dans beaucoup de cas j'ai recommandé le Safe Kidney and Liver Cure de Warner. C'est d'après mon avis que G. W. Stemm, éditeur a fait demander ce remède précieux qui l'a guéri.

A. A. RAMSAY, M. D.

KOHN—RICKARD — Marié à New York, mardi 5 octobre 1880 à l'église de Saint François de Xavier par le Rév. Père P. F. Healy, S. J. M. GUSTAVE KOHN à Mlle MARIE RICKARD fille de M. William Agar
1 Oct—1f

Sociedad Union Española de Beneficencia Mutua.—Fallecido hoy a las 10 de la noche, á la edad de 53 años, el socio GERONIMO VIVES natural de San Pol de Mar, Provincia de Catalúña, España. Los socios que compongan dicha sociedad se reunirán en su lugar de costumbre, esquina San Claudio y Dumaint, á las 3 y 1/2 de la tarde, para asistir al entierro del finado socio, se espera la mayor puntualidad.

De orden del Sr Presidente,

DON THOS. JORDA.

A. ALVAREZ GALAN, Secretario.

Avis spécial.

A PARTIR DE VENDREDI, 15 OCTOBRE, il ne sera plus reçu de passagers de 8 heures du matin à 4 heures et demie du soir.

C. A. WHITNEY & CO.,
14 oct—3f Directeurs.

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice. — Casernes et Versailles. — Les officiers et administrateurs de la dite société sont priés de se réunir en assemblée après-midi au lieu ordinaire de ses séances, RAMEDI prochain, le 16 du courant, à 7 heures P. M.

Par ordre du F. D. SEGHERS,
E. A. PAYROUX, Président.
Secrétaire. 14 oct—

UNION FRANÇAISE.

Par suite d'indisposition du professeur, le cours d'anglais qui devait commencer lundi dern er est renvoyé à **aujourd'hui, à 7 heures du soir**. Ceux qui désirent y prendre part sont invités à être ponctuels

Par ordre du Président

J. DELINOTTE,
14 oct— Assist. Secrétaire.

Avis.

MME RIMBOLLE, de retour de France, fait savoir à sa clientèle et aux dames de la Nouvelle Orléans qu'elle continue à exercer sa profession d'accoucheuse, au No 211 rue Dauphine, près Dumaine.

Nouvelle Orléans, 14 octobre 1880.
14 oct—4f

On demande

UNE bonne FEMME DE MENAGE ; inutile de se présenter sans bonnes recommandations. S'adresser au No 141 Décatur. 14 oct—2f.

Ornements pour Tombeaux.

166 .... Rue Royale 166

J. SCHWEITZER

VIENT de recevoir un grand assortiment d'ARTICLES POUR LA TOUSSAINT, tels que Couronnes et Croix en perles, en porcelaine, en tissu, en fleurs, Médaillons, Vases, Corbeilles, Pensées, Papier Noir glacé, etc., etc., etc. Tous ces articles seront vendus à des prix très modérés. Les ordres de la ville et de la campagne seront exécutés avec soin et dans le plus bref délai. 18oct au 31

JOHN R. LEGIER,
Notaire,
No 79 Passage de la Bourse,
Entrées rues Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS, La.
1er août—6m DMeV

CHAUSSURES
CHAUSSURES
Occasion
Rare et Exceptionnelle !

IMPORTANTE FACTURE !!
Vente Syndicale !!
Graham & Co vs Schumetlepl.
Shoe Agency vs la même.

500,000 Paires
DE TOUS GENRES
Provenant des meilleures manufactures de
Boston, New-York, Cincinnati et Philadelphie.

Vendues sans limite!
CHEZ
ANGAUD
Au coin
ROYALE et Ste-ANNE
Nous n'énumérons pas de PRIX.
RIEN DE CHIMERIQUE !!!
NOUS GARANTISSONS
L'ELEGANCE,
La supériorité des matériaux,
Et la modicité des prix,

(NOTA.—En offrant au public l'immense fac ture qui nous a été consignée et que nous vendons sans profit, nous ne pouvons énumérer ni les qualités ni les prix de ces immenses stock. Mais nous disons : Venez et visitez. Les chaussures que vous payerez $1 50 et $1 n